


fedasil
 AGENCE FEDERALE POUR
 L'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

Agenda des activités

Me 09/12

Saint-Nicolas

L'amicale Catepillar invite les enfants du centre le mercredi 9 décembre à l'occasion de la Saint-Nicolas qui se déroulera au Spiroudôme. À l'affiche : les miss Swing Show.

Je 17/12

Fête de fin d'année

Une fête dédiée aux résidents du centre d'accueil pour partager la convivialité entre responsables, travailleurs et résidents aura lieu le 17 décembre à partir de 18 heures. Une soirée pour mettre au placard la procédure et les soucis du quotidien. À l'affiche: Rasta garage et Les tambourineurs du Burundi.

Contact: Ata Bruce, 0473-65 68 36 ou ata.bruce@fedasil.be

Jeu pour les écoles

Pour les élèves de 5 et 6èmes primaire, une activité ludique peut être organisée à l'intérieur de notre centre: 'le jeu de Mo' est construit comme une chasse au trésor et permet aux jeunes de découvrir notre quotidien. Contacts: Ata Bruce, 0473-65 68 36 ou ata.bruce@fedasil.be

Activités régulières

Nous organisons pour nos résidents des activités sportives (musculature, piscine,...), des soupers et soirées multiculturels préparés par les résidents et des activités extérieures. Vous voulez en savoir plus? Pour info: Martine Vincent, 071-34.98.50 ou martine.vincent@fedasil.be.

Préface

Chers lecteurs,

Le centre d'accueil Fedasil de Charleroi accueille actuellement plus de 163 personnes: 82 hommes et 81 femmes, dont 71 enfants. Tous les jours, plus de 20 langues et 30 nationalités se côtoient au sein du centre. Toutes ces personnes viennent d'horizons différents et ont un passé difficile dans leur pays. La cohabitation n'est pas toujours évidente, mais une chose les unit: l'envie d'être libre.

Malheureusement, ce n'est pas toujours facile pour les résidents car ils vivent dans l'angoisse d'avoir une mauvaise nouvelle. La vie au centre demande un mental d'acier et un effort d'adaptation conséquent. Il doivent apprivoiser une culture, une nouvelle langue et un nouveau mode de vie. Les demandeurs d'asile sont confrontés chaque jour à leur réalité, une réalité qui ne se limite pas à manger et dormir... Encore faut-il y arriver.

Jean Busby,
 Directeur du centre

Un bon boxeur!

Un talent de plus parmi nos résidents! Barry Mamadou, inscrit au club Esquive Carolo, a remporté ses deux premiers combats professionnels.



Appel aux propriétaires...

Nous faisons appel aux personnes mettant un bien en location (appartement, studio,...) pour nous aider à trouver un logement aux résidents. En acceptant de leur louer votre bien, vous leur permettez d'avoir une indépendance et de pouvoir vivre mieux dans l'attente d'une réponse à leur dossier.

Nous remercions d'avance les personnes qui répondront favorablement à notre appel. Pour plus de renseignements, veuillez contacter Ata Bruce, au 071-34.98.51 ou ata.bruce@fedasil.be

Dons

Nous sommes toujours à la recherche de sponsors dans le cadre de nos activités socioculturelles ou sportives. Nous acceptons également les dons (matériel de sport, matériel informatique...).

Si vous désirez participer au développement du centre, de manière bénévole ou pour tous renseignements, veuillez contacter Ata Bruce, au 071-34 98 51 ou ata.bruce@fedasil.be.

NOUVELLES DE FEDASIL

La crise de l'accueil continue

Depuis l'été 2008, Fedasil et ses partenaires font face à un manque de places d'accueil pour demandeurs d'asile. Des demandeurs d'asile sont ainsi logés dans des structures d'urgence et à l'hôtel, ou se retrouvent sans proposition de logement.

Actuellement, plus de 18.000 personnes sont accueillies dans le réseau d'accueil ordinaire (centres Fedasil et Croix-Rouge, logements individuels), en accueil d'urgence ou dans des hôtels. D'autres personnes se retrouvent à la rue, sans solution de logement.

On constate également depuis plusieurs mois une hausse importante des demandes d'asile en Belgique.



Demandeurs d'asile à la recherche d'un logement

Les résidents qui ont le droit de quitter le centre d'accueil rencontrent des problèmes lorsqu'ils doivent se trouver un logement. Deux stagiaires témoignent...

L'augmentation des demandes d'asile et la prolongation de la durée de séjour créent un manque de places dans les centres d'accueil. Pour limiter la surpopulation, Fedasil aide chaque jour les résidents à la recherche d'un logement. Mais ce n'est pas facile. En effet, les démarches nécessitent beaucoup de patience et de détermination.

Comme pour les citoyens belges, les propriétaires sont souvent réticents lorsque que l'on invoque la garantie locative d'un service social. Il est d'autant plus difficile pour les demandeurs d'asile d'obtenir un logement en raison de leur statut.

Avoir un logement permet pourtant aux demandeurs d'asile d'acquiescer un meilleur niveau d'autonomie et de responsabilité. Ils peuvent ainsi adopter un mode de vie normal et gérer leur quotidien. C'est pourquoi nous tenons à remercier les personnes qui leur font confiance. En acceptant de louer leur bien, ces personnes ne se rendent pas compte de l'humanité dont elles font preuve...

Nous constatons que les gens ont du mal à comprendre la situation des demandeurs d'asile. Certains ne prennent même pas le temps de nous écouter.

Nous devons parfois prendre beaucoup de temps pour leur expliquer ce qu'ils vivent. Les gens ont peur que le loyer ne soit pas payé. C'est pourquoi nous mettons en avant la sécurité du paiement par un service social. Nous leur expliquons qu'il arrive que des personnes qui travaillent ne savent pas payer leur loyer chaque mois. Mais nous sommes ravies de voir que certaines personnes sont compréhensives, n'émettent pas de préjugés et nous accordent leur confiance.

Virginie et Laurie, étudiantes en 2ème année en communication de la Haute École Condorcet



LE RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

Dans un centre d'accueil, des personnes de différents âges, nationalités et cultures doivent vivre ensemble. Pour cette raison, tous les résidents doivent respecter un certain nombre de règles.

Ces règles sont rassemblées dans le règlement d'ordre intérieur du centre d'accueil. Chaque résident en reçoit un exemplaire lors de son arrivée au centre. Il est disponible en plusieurs langues (français, néerlandais, russe, albanais, arabe, anglais, farsi, pachtou, portugais, allemand et serbe).

Le contenu du règlement est très varié: il précise par exemple que les résidents doivent nettoyer leur chambre, qu'accueillir des amis ou de la famille ne peut se faire que pendant les heures de visite, ou que l'alcool est interdit dans le centre. Le règlement d'ordre intérieur rappelle également le respect du voisinage et de la vie privée des autres résidents.

Si le règlement n'est pas respecté, le centre d'accueil peut prendre une sanction. Dans ce cas, un résident peut par exemple être interdit d'accès aux locaux d'animation. Dans les cas les plus graves, un résident peut être transféré vers un autre centre d'accueil, afin de ramener le calme au sein du centre.